

M. Lawrence: Je ne le pouvais certes pas tant que la personne concernée n'avait pas plaidé coupable, car le procès était en cours . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Lawrence: Mais le solliciteur général est en mesure de le faire maintenant. A-t-il posé ces questions?

M. Kaplan: J'ai demandé à la GRC de m'exposer ses responsabilités en la matière et je suis persuadé, à propos de toutes les questions soulevées par le député et concernant la GRC, que le comportement des agents de ce service a été satisfaisant.

* * *

LES AÉROPORTS

LA PROPRIÉTÉ ET LE CONTRÔLE DES AÉROPORTS DU NORD

M. J. R. Ellis (Prince Edward-Hastings): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Projette-t-il de retirer à son ministère la propriété, le contrôle ou autre des aéroports canadiens au nord du 60^e parallèle?

● (1450)

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, notre politique prévoit notamment la possibilité pour mon ministère de céder sa compétence administrative sur certains aéroports aux autorités locales. Cependant, pour des raisons d'ordre pratique, si cela devait arriver, le financement de ces aéroports relèverait toujours de mon ministère.

M. Ellis: Ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Je voudrais savoir si, à son avis, cela va accroître le moindre de la sécurité de ces aéroports.

M. Pepin: Madame le Président, si cela compromettrait la sécurité des aéroports, nous ne céderions pas notre compétence à leur endroit.

* * *

LA RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION

LE RAPPORT DU GROUPE D'ÉTUDE SPÉCIAL—LES SUITES DONNÉES AUX RECOMMANDATIONS

M. Chuck Cook (North Vancouver-Burnaby): Madame le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Après des mois de travail laborieux au cours desquels il a entendu les témoignages de représentants des secteurs privé et public et de nombreux fonctionnaires, le groupe d'étude spécial chargé de la réforme réglementaire a présenté à la Chambre, le 19 décembre un cahier de recommandations. Je voudrais que le président du Conseil du Trésor me dise si le gouvernement a pris certaines dispositions pour donner suite à ces recommandations ou s'il a l'intention de le faire. Dans la négative, pour quelles raisons? Dans l'affirmative, en quoi ces dispositions consistent-elles? Pourrait-on répondre à cette question?

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, je remercie le député d'avoir posé cette question. Je voudrais profiter de cette occasion pour le féliciter ainsi que les autres membres du comité qui ont participé à la constitution de cet excellent rapport. Ce docu-

Questions orales

ment contenait 29 recommandations que j'ai eu tout le loisir d'étudier pendant le congé des fêtes.

Je puis assurer la Chambre, madame le Président, de la fermeté de l'engagement du gouvernement en matière de réforme de la réglementation. Le travail avance et, d'ailleurs, il avait déjà commencé même à l'époque où le rapport était en préparation. L'impression qui se dégage du rapport nous confirme que nos efforts se justifiaient. Dans des domaines tels que la procédure sur laquelle le rapport fait porter son attention, nous étudions très sérieusement chacune des recommandations et nous avons déjà mis au point un plan d'action dans ce domaine particulier ainsi que dans celui de l'épuration des règlements. Nous devons nous assurer que les règlements qui font double emploi et qui sont dépassés peuvent être supprimés. Ceci s'appliquerait également aux statuts. J'espère pouvoir présenter un bill dans un avenir assez proche pour essayer d'épurer une partie des cas de double emploi des lois dans d'autres domaines où ces dispositions sont dépassées.

Nous nous intéressons en outre au domaine de la procédure que traite en profondeur le rapport. Nous étudions aussi très attentivement des questions comme la possibilité d'établir un calendrier en matière de réglementation et d'autres sujets de ce genre. J'ai déjà écrit à mes collègues du cabinet. J'ai envoyé à ceux dont les ministères sont concernés par des réglementations une proposition de plan de travail. Je tiens à assurer au député et à ses collègues que non seulement le rapport n'est pas rangé dans un placard poussiéreux mais qu'il fait l'objet d'une étude accélérée. Je voudrais encore une fois remercier le comité pour les efforts auxquels il a consenti dans des délais si restreints.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AIDE FOURNIE AU SALVADOR PAR LES ÉTATS-UNIS

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que les États-Unis semblent avoir décidé de fournir des armes au gouvernement militaire de plus en plus répressif du Salvador, violant ainsi la résolution prise l'an dernier par l'Organisation des Nations Unies et que le Canada avait d'ailleurs appuyée, le premier ministre voudra-t-il maintenant établir le plus clairement possible que le Canada s'oppose à ce que le gouvernement américain fournisse de l'aide militaire à la junte du Salvador? Au cours de l'entretien qu'il doit avoir avec le président élu Reagan, et auquel il a fait allusion plus tôt au cours de la période des questions comme d'une quasi-certitude, exprimera-t-il notre profonde inquiétude à l'égard d'une intervention militaire américaine au Salvador?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, j'espère vivement que l'ordre du jour de l'entretien que je dois avoir avec le président élu Reagan nous permettra de discuter de pareils problèmes qui sont pour nous deux d'intérêt régional.

J'ai eu l'occasion d'aborder très récemment cette question au Mexique. Je crois comprendre que les États-Unis ne fournissent pas, à l'heure actuelle d'armes, à la junte, mais qu'ils rétablissent quelques-uns des programmes bilatéraux d'aide qui avaient été interrompus. Au cas où je me tromperais sur la situation exacte à cet égard, je suis prêt à me faire corriger. Il va toutefois me falloir étudier la question plus à fond.